

LE DROIT A L'INSOUMISSION. LE SURREALISME ET LA GUERRE D'ALGÉRIE

Henri Béhar

The author starts from his own memories at the time of the war of Algeria. He says how was lived, for his generation, the torture employed for „pacification“. That explains why neutrality is not possible: the history of the intellectuals must be impassioned. Which position did surrealism occupy for those militating against torture? He looks at the „Declaration for the right to insubordination“, also called the Manifesto of the 121, to find the part of surrealism it contains and to determine certain invariants of the movement. Why was it generally allotted to Sartre? For which reasons the surrealist weren't unanimous? Their reference to Messali Hadj against the FLN, their anti-sovietism, their constant anti-colonialism; their anarchism, their design of the role of the intellectual in the society.

Je me présente: Henri Béhar, classe 60. Ceux qui sont nés avant l'abolition du service militaire me comprendront immédiatement. Pour ceux qui appartiennent à cette classe (ou aux précédentes), la guerre d'Algérie fut la grande affaire de leur vie, qu'ils aient servi dans l'armée active ou non, tant se posait pour eux la question morale. Car tout le monde savait que l'indépendance de la colonie était inéluctable, et que la torture, dont on ne parlait qu'à voix basse, pourrissait la jeunesse du pays.

Pour ma part, je n'eus pas à objecter ni à prendre la filière Suisse, car le sort voulut que je me retrouvasse, par un matin froid d'avril 1959, au sanatorium des étudiants, suffisamment atteint par la maladie pour être, à bref délai, définitivement réformé par l'autorité militaire. Mais je puis attester que ce qu'on nommait alors pudiquement les „événements d'Algérie“ était le sujet des conversations quotidiennes des étudiants. Pas un jour, pas une nuit, sans qu'il en fût question. Nous tenions des réunions autorisées ou clandestines à tout bout de champ, et nous discussions avec nos camarades d'outre-mer, les Algériens notamment. De l'autre côté, les partisans de l'Algérie française, parmi lesquels un bon nombre de pieds-noirs, s'organisaient. Ils avaient tous des exemples appropriés pour défendre ce qui me sem-

blait la barbarie. Ce n'était pas seulement, pour mes amis et moi, une banale question de sensibilité. Il y allait de la morale, d'un impératif catégorique, de notre intégrité, et de l'idée que nous nous faisons du pays. Toutefois, nous savions aussi ce qu'est la douleur de toute guerre. J'entends encore aujourd'hui les sanglots d'un de nos camarades, juif d'Algérie, dont le frère avait été assassiné dans les Aurès, et qui se réveillait dans la nuit en hurlant.

Dans ces conditions, j'essaie de me remémorer la place que pouvait occuper le surréalisme dans nos esprits. Car nous n'étions pas coupés du reste du monde dans notre montagne magique. Le repos forcé nous donnait le loisir de lire minutieusement la presse quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en nous référant à Sartre et à Camus, et même de recueillir les confidences de quelques soldats qui nous arrivaient atteints par la maladie.

Ce préambule laisse entendre que mon propos ne pourra pas être celui d'un froid historien des idées. Tout en observant les faits, en analysant les textes aussi objectivement que possible, je ne puis m'empêcher d'en mesurer la valeur et le retentissement aux yeux du jeune militant que j'étais alors.

Au demeurant, l'UNEF, fortement agitée par des AG (Associations Générales), dont celle à laquelle j'appartenais, n'allait pas tarder à prendre publiquement position pour la paix en Algérie, ce qui devait entraîner un conflit ouvert avec les institutions, paradoxalement à contretemps puisqu'en somme les étudiants prônaient la paix autant que De Gaulle. Mais c'est là une tout autre histoire, que je raconterai ailleurs.

Pour l'heure, je reprendrai la question du surréalisme dans la guerre d'Algérie d'un point de vue personnel. Jean-Louis Bédouin n'en souffle mot (ou à peine, en post-scriptum), toutefois, les historio-graphes se sont bien rattrapés depuis, notamment Carole Reynaud Paligot, dont j'apprécie le tableau d'ensemble, visant à rétablir le rôle de l'extrême gauche, des anarchistes et des surréalistes en faveur de l'indépendance algérienne (cf. Reynaud Paligot 1995).

Remontant le cours du temps, je partirai du Manifeste des 121, devenu mythique, pour y déceler la part de surréalisme qu'il contient et ainsi déterminer certains invariants du mouvement.

I. Le Manifeste des 121

Lorsqu'il apparaît que le gouvernement, loin de conclure la paix en Algérie, laisse gangrener la morale politique, en particulier à

l'approche du procès du „réseau Jeanson“ (réseau de soutien au FLN), annoncé pour septembre 1960, André Breton se joint à Maurice Blanchot, Dionys Mascolo et Jean Schuster pour rédiger ce qui deviendra la „Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie“, mise au point chez lui. Le titre définitif sera ensuite donné par Maurice Blanchot, non sans réticence de la part de Breton qui réfute la notion de „droit à l'insoumission“, celle-ci ne pouvant à ses yeux dépendre d'aucun droit. Diffusée à partir du 6 septembre, elle est vite connue sous le nom de „Déclaration des 121“, du nombre des signataires de la première liste. Elle suscite la colère du Premier ministre Michel Debré, et un grand mouvement d'espoir chez tous les jeunes qui refusent de porter les armes contre les Algériens.

De quoi parle-t-elle et que dit-elle exactement, cette déclaration que nul de ceux à qui elle était destinée n'a pu lire sur le moment, en raison de l'interdiction faite aux journaux (et plus encore à la radio) de la publier?¹

Nous en avons retenu la formule finale, par laquelle les signataires considéraient comme justifié le refus de porter les armes contre les Algériens dont la cause était légitime, et même de les aider. Mais il y avait bien d'autres choses dans ce texte que maintenant tout le monde analyse à loisir (je le reproduis en annexe, et il est accessible en ligne sur le site du Centre de recherche sur le surréalisme à l'adresse: http://www.cavi.univ-paris3.fr/Rech_sur/index.htm).

Les auteurs considéraient d'abord que l'on se trouvait en présence d'un conflit spécifique, qui se prolongeait depuis six ans. Des jeunes gens, de plus en plus nombreux, qui refusaient de participer à cette guerre, voire aidaient les combattants algériens, devaient passer en jugement. Or, leur cause était dénaturée par leurs adversaires, et leurs raisons édulcorées par leurs propres avocats. D'où la nécessité des explications suivantes.

Pour les Algériens, il s'agit très précisément d'une „guerre pour l'indépendance nationale“. Mais pour les Français, on parle d'opérations de police, menées par l'armée seule, qui en vient à jouer un rôle politique en recourant même à la torture.

Dans ces circonstances, le refus de prendre les armes devient un devoir moral. Si le cas de conscience a pu se poser individuellement au début du conflit, son extension et sa durée justifient l'insoumission, la désertion, voire l'aide directe aux combattants Algériens. De telles attitudes se développent en dehors des partis, formant une véritable „résistance“. D'où un double appel: aux juges pour qu'ils ne se laissent pas prendre au vocabulaire équivoque utilisé par les pouvoirs

publics et qu'ils s'en tiennent aux vraies valeurs; au public pour qu'il intervienne et se solidarise avec les inculpés.

S'agissant de l'insoumission, voici ce que je lis au dos de mon livret individuel, délivré par le ministère de la guerre: un extrait de la loi du 31 mars 1928 indiquant que, en temps de paix (c'était bien le cas en l'occurrence), les militaires et les réservistes qui, „étant rappelés à l'activité, ne rejoignent pas leur corps au jour fixé sont passibles de sanctions disciplinaires. Si, sur la notification d'un ordre de route leur réitérant l'ordre de rejoindre, ils ne se présentent pas à leur destination avant l'expiration des délais indiqués ci-dessous, ils sont considérés comme *insoumis* et passibles de sanctions judiciaires“. Suit un tableau des „délais de grâce“. Précisons qu'à l'époque, c'étaient les tribunaux permanents des forces armées qui traitaient de la question. Ils n'ont été abolis par le Président Mitterrand qu'en 1982.

La déclaration a d'abord été diffusée avec seulement quatre signatures surréalistes, celles de Benayoun, Breton, Legrand et Schuster, „par souci tactique“ dira ce dernier.² Dans un premier temps elle recueille 121 signatures (dont celle d'une quinzaine de surréalistes: Jean-Louis Bédouin, Robert Benayoun, Vincent Bounoure, André Breton, Guy Cabanel, Adrien Dax, Yves Elléouët, Alain Joubert, Robert Lagarde, Gérard Legrand, Pierre de Massot, Jehan Mayoux, José Pierre, André Pieyre de Mandiargues, Jean Schuster, Jean-Claude Silbermann). Mais les noms qui ressortent le plus aux yeux du public sont ceux de Sartre, de Simone de Beauvoir et de leurs collaborateurs des *Temps modernes*, des cinéastes (Alain Resnais, Claude Sautet), dramaturges (Adamov), romanciers (Alain Robbe-Grillet, Nathalie Sarraute, Claude Simon, Vercors), comédiens (Alain Cuny, Simone Signoret), etc. Les sanctions prises par l'administration à l'encontre des fonctionnaires déjà connus pour leur activité intellectuelle (Jean-Louis Bory, Bernard Dort, Pierre Vidal-Naquet, Jean-Pierre Vernant) ont aussitôt entraîné de vives protestations, et, par solidarité à leur endroit, de nouvelles signatures, de telle sorte que le 27 octobre une nouvelle liste était publiée, portant 246 noms. Il s'agissait explicitement de revendiquer la même culpabilité au regard de la loi que les premiers signataires. Les communistes en délicatesse avec leur parti depuis l'invasion de la Hongrie y figurent en quantité notable.

Le retentissement de cette *Déclaration* est aujourd'hui inimaginable, à tel point que les deux autres textes publiés par *Le Monde*: l'„Appel à l'opinion“ (6 octobre 1960) formulé par des syndicalistes enseignants soutenus par des personnalités de la gauche non communiste tels Jean Cassou et Jean Guéhenno (les deux anciens directeurs

de la revue *Europe*); le „Manifeste des intellectuels“ (7 octobre 1960) signé par les plus conservateurs autour des Hussards et des éditions de La Table ronde, passèrent presque inaperçus. En tout cas, ils ne suscitèrent aucun mouvement sensible.

Sachant les peines encourues par les signataires de la Déclaration (29 d'entre eux sont inculpés, les fonctionnaires suspendus, les artistes interdits d'antenne...) et décidé à assumer toutes les responsabilités découlant de son geste, Breton écrit le 22 septembre au juge d'instruction: „... je me tiens donc pour un de ses co-auteurs et je spécifie qu'en la signant je me suis implicitement engagé à faire tout ce qui était en mon pouvoir pour assurer sa diffusion.“

Cependant, l'unanimité du groupe surréaliste au sujet de la Déclaration n'est qu'apparente. D'une part, certains (tel Jean-Pierre Lasalle), qui n'en voyaient pas la nécessité, se sont abstenus de la signer, purement et simplement. D'autres, qui ne l'ont pas davantage signée, tel Louis Janover, l'ont critiquée du point de vue de l'internationalisme prolétarien dans un article, „La Trahison permanente“ paru l'année suivante dans le premier numéro d'une nouvelle revue, *Sédition*, en octobre 1961.

En simplifiant, Breton ne verra dans leurs propos qu'un raisonnement banalement trotskyste, et non une critique du surréalisme. Lui-même insista pour que la revue *La Brèche* publie l'ensemble du dossier et reproduise les passages significatifs des textes où Louis Janover, s'opposant à Jehan Mayoux, discutait *sur le fond* cette déclaration. Le premier estimait, en effet, que le texte en était récupéré par Sartre en faveur du nationalisme algérien, alors qu'il s'agissait de trouver, avec l'Algérie, la voie vers l'internationalisme et la révolution sociale: „La victoire du FLN sur les autres fractions du mouvement insurrectionnel algérien aura été l'arrêt de mort de l'insurrection elle-même; et c'est à ce moment que la guerre a pris cet aspect de guerre étrangère, au profit de la bureaucratie frontiste, contre les masses algériennes.“³ Avec des nuances, Gérard Legrand, très pessimiste quant à l'avenir des prétendues „révolutions“ des pays anciennement colonisés, n'est pas loin de le soutenir, ce qui justifie son rôle au comité directeur de la revue *Sédition*. Quant à Jean Schuster, il ne voit pas de raison de se déterminer par rapport à Sartre, quand bien même celui-ci ne ferait que récupérer le texte à son profit. Même si la révolution algérienne n'est que balbutiante, il l'approuve sans réserve et prétend devoir l'aider. Jehan Mayoux, pacifiste affirmé, défend ce texte en tant qu'il attaque son principal ennemi, le militarisme français, et ne

voit pas au nom de quel principe prolétarien on pourrait s'abstenir de soutenir l'insoumission.

La défense de Mayoux est d'autant plus importante à nos yeux qu'il fut, en tant qu'inspecteur de l'Éducation Nationale, le premier à payer son audace (et le dernier à être réintégré dans ses droits, plus de cinq ans après la paix, Briolet 2004: 97). Au Premier ministre il avait répondu: „M. Debré a prétendu récemment que les fonctionnaires avaient à l'égard de l'État des 'obligations particulières'. Faut-il croire que les hommes de ma génération, en choisissant dans les années vingt une carrière administrative, ont prêté serment de fidélité à l'État français du Maréchal ou à la V^e République du Général? M. Terrenoire a suggéré qu'ils n'étaient pas tenus de rester fonctionnaires. Soit. Mais si les républicains avaient quitté l'enseignement sous l'Empire, les gaullistes sous Pétain, comment aurait été instruite la jeunesse?“⁴

Avec cette *Déclaration*, le débat sur l'insoumission était, pour la première fois, porté sur la place publique. Par-delà tous les arguments politiques, elle posait la question morale: selon ses rédacteurs, non seulement les jeunes gens qui refusaient de combattre en Algérie avaient le droit pour eux, mais encore ils pouvaient légitimement soutenir les combattants algériens. En posant le débat en ces termes, les signataires ne faisaient pas que plaider pour le réseau Jeanson: ils étendaient la question à l'ensemble des appelés. Ceci explique, me semble-t-il, le retentissement du texte, autant que la réaction outragée du gouvernement.

Paradoxalement, la déclaration la plus connue de toutes celles du groupe depuis sa naissance est la moins surréaliste au regard de l'opinion publique! J'ai déjà fait état de l'explication fournie par Jean Schuster à ce sujet. Il allègue en effet l'histoire politique du mouvement, l'hostilité permanente rencontrée dans l'intelligentsia de gauche et du côté des partis, et surtout ses vingt-cinq ans d'intransigeance à l'égard du stalinisme pour justifier l'occultation du groupe dans l'affaire. Les surréalistes avaient-ils raison de se mettre ainsi en retrait, dans des circonstances impliquant tous les intellectuels? J'en doute, car, en la circonstance, ce sont Jean-Paul Sartre et la revue *les Temps modernes* qui ont focalisé l'attention publique.

II. Causes immédiates: le surréalisme et la guerre d'Algérie

Comment expliquer un tel détournement, si tant est que les surréalistes sont, comme ils le prétendent, les principaux artisans d'un placard ayant mobilisé la France intellectuelle?

Il faut, pour le comprendre, examiner l'ensemble des écrits, des prises de position du mouvement depuis le début de la guerre d'Algérie, le 1^{er} novembre 1954. Et surtout se rendre compte que les surréalistes ont tenté de tenir une position cohérente à leurs yeux en condamnant à la fois le stalinisme partout où il sévissait et en soutenant les révolutions nationales (ce qui n'allait pas sans problème, dans la mesure où celles-ci s'aidaient de celui-là). Ainsi la revue *Le Surréalisme même* publie-t-elle en 1957 cet avis collectif:

Les événements des derniers mois ont soumis à une épreuve décisive l'authenticité révolutionnaire en dissipant certaines équivoques et en transformant en affirmations les négations politiques sur lesquelles le surréalisme avait dû se replier. Certes, ceux qui sont sans restrictions *pour* la révolution hongroise et *pour* la révolution algérienne sont peu nombreux: en se comptant parmi eux, les surréalistes ont conscience d'être rigoureusement fidèles à leur esprit de toujours. [...]

I. Comité des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord:

Une Assemblée générale a été convoquée le 15 décembre pour discuter de la motion suivante, que le Bureau avait adoptée par 12 voix contre 4 et 3 abstentions:

Le Comité condamne l'enlèvement des chefs du FLN par le Gouvernement français et l'agression impérialiste contre l'Égypte; il condamne l'intervention soviétique en Hongrie et l'enlèvement de Nagy; il défend sans réserve et dans tous les cas le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Nous souhaitons voir les intellectuels soviétiques agir sur leur Gouvernement contre son agression. Nous exigeons du nôtre qu'il applique en Afrique du Nord les principes qu'il prétend faire appliquer en Hongrie: qu'il cesse les emprisonnements, les tortures, les massacres et la soi-disant pacification. Nous ne cesserons, nous, de lutter pour la fin de cette guerre désastreuse.⁵

Est-ce une question de génération, d'amitié, d'idéologie? Alors qu'à Paris le FLN avait tout fait pour être le seul parti insurrectionnel et le seul interlocuteur reconnu par la France, il n'est pas peu surprenant de constater que, par la voie de leurs revues, les surréalistes se révèlent des partisans constants de Messali Hadj, le précurseur du nationalisme algérien, fondateur du MNA (Mouvement national algérien), qui d'ailleurs se ralliera à De Gaulle.

Dans la même livraison du *Surréalisme même*, un article de Pierre de Massot, „Le prisonnier de la mer“, illustré d'une belle photo de Messali Hadj, rend compte par le menu de sa visite au prisonnier de Belle-Île: traversée poétique depuis Quiberon, montée à la villa du détenu, dialogue avec les policiers pour obtenir le droit de visite, refus de Paris. Il s'insurge, revient à la charge. Coïncidence, il rencontre le directeur de *La Vérité* (journal trotskiste), Daniel Renard. Les policiers exigent sa carte d'identité, le fouillent, comptent son argent... Finalement, il obtient de voir le détenu qui le fait penser à un mage. Comme il a prêté serment de ne rien révéler de leur conversation (à

qui? on se le demande), nous ne saurons pas de quoi ils ont parlé. Il précise à son interlocuteur qu'il ne vient pas en tant que représentant du Parti communiste (dont il est membre) mais à titre personnel. Il le présente comme un „révolutionnaire marxiste éprouvé“. Messali a droit à une sortie quotidienne d'une heure, au cours de laquelle il se rend au port suivi d'une voiture de CRS, précédé de deux policiers.

Savez-vous la raison d'une telle sollicitude de la part du gouvernement français? me confiait-il en riant de bon cœur. Ce n'est pas qu'on ait rien à craindre de moi. Bien au contraire. Un membre du FLN pourrait m'abattre si je n'étais pas escorté. Bien mieux, si la nuit des projecteurs fouillent la baie, c'est parce qu'on redoute qu'un hydravion égyptien ne vienne amerrir et ne m'emmène comme gage du colonel Nasser.

Le propos est en effet risible, mais ce qui l'est moins, dans mon souvenir, c'est l'extermination des messalistes à Paris par les commandos du FLN!

En publiant un tel récit, les surréalistes voulaient-ils montrer leur défiance à l'égard d'un parti unique, le FLN, calquant sa pratique sur celle du régime soviétique? À la lumière de ce que nous savons aujourd'hui, je le crois volontiers, et c'est ce que je déduis des propos de Breton dans son discours du 20 avril 1956:

la plus exemplaire prise de conscience, celle de la „cause“ de tout son peuple, de tous ses frères opprimés par un homme qui y consacre toute sa vie et lui consent tous les sacrifices, cette prise de conscience exemplaire punie, comme aux plus mauvais temps de notre histoire, de toutes les persécutions: Messali Hadj pratiquement incarcéré depuis vingt-cinq ans et que – rencontre assez significative – le gouvernement Guy Mollet déporte à Belle-Île, où Napoléon III avait interné Blanqui.⁶

Ce discours de Breton au meeting „pour la défense de la liberté“ met bien l'accent sur la double postulation des surréalistes: liberté pour le peuple algérien d'une part, critique du stalinisme d'autre part. Il fait référence au tract „Au tour des livrées sanglantes“ sorti la semaine précédente, le 12 avril 1956. Le texte rappelle l'opposition constante des surréalistes au stalinisme et revendique „une conception *réelle*ment dialectique de la révolte individuelle“. Il appelle vigoureusement les „camarades communistes“ à se débarrasser de leurs dirigeants, exiger la libre discussion dans les cellules à partir du discours de Khrouchtchev au XX^e congrès et, pour finir, demande la réhabilitation de Trotski.

À peine quelques mois après, les événements vont leur donner une fois de plus raison: l'invasion de la Hongrie par les chars soviétiques montre que la déstalinisation annoncée par le Secrétaire général du PCUS ne s'accompagne, dans les faits, d'aucune libéralisation. Plus,

une répression sanglante s'abat sur Budapest. Le tract „Hongrie, soleil levant“, en novembre 1956, analyse l'aspect nationaliste de la révolution hongroise comme un épiphénomène, résultant de la pression ultranationaliste de la Russie, et dénonce les fascistes „qui tirent sur le peuple“. „La défaite du peuple hongrois est celle du prolétariat mondial.“

Les surréalistes se joignent à d'autres intellectuels pour lancer un „Appel en faveur d'un cercle international des intellectuels révolutionnaires“ (nov.-déc. 1956). Cet appel définit le rôle des intellectuels dans le mouvement révolutionnaire, pose le principe d'une entente, et jette les bases d'un comité d'intellectuels qui devra débattre des grands problèmes de l'heure (pouvoir, économie socialiste, parti unique, évolution du capitalisme, colonialisme, fonction sociale de l'art).

Parallèlement, à partir de décembre 1956, le Bureau du Comité des intellectuels contre la poursuite de la guerre en AFN se prononce sur l'intervention russe à Budapest et décide la constitution d'un Comité des Intellectuels révolutionnaires ayant pour objectif de lutter contre tous les impérialismes, y compris soviétique. Une note du *Surréalisme même*, n° 2 (printemps 1957), relatant les débats de ce comité, déplore les pratiques stalinienne et constate que rares sont les partisans de la révolution Hongroise et de l'indépendance algérienne en même temps, ce qui signe l'éclatement dudit comité. Ajoutons que Benjamin Péret publie dans la même livraison un „Calendrier accusateur“, énumérant les crimes de Staline, d'un point de vue trotskiste.

En octobre 1958, à la suite du référendum approuvant la constitution de la V^e République, Jean Schuster, constatant le déplacement de 1 500 000 voix communistes vers le gaullisme, expliquait, sous le titre „Entrée des fantômes“, comment le Parti communiste, la gauche française, les intellectuels, se sont toujours trompés:

de 1944 à 1950, ils furent incapables de définir un antistalinisme qui n'aurait pas été purement et simplement un anticommunisme. De 1950 à 1956, ils se sont ralliés au parti, parce que c'était le parti de la classe ouvrière, que la classe ouvrière avait toujours raison, etc. [...] De 1956 à ce jour ils ont toujours paru garder la Hongrie sur l'estomac, sans qu'on sache s'ils en voulaient aux insurgés de Budapest ou aux tanks russes d'avoir rompu l'idylle. (Schuster 1969: 15)

C'est dire que l'anticommunisme du surréalisme n'a pas faibli. Réciproquement, le Parti communiste fait en sorte que le surréalisme n'ait aucune prise sur l'opinion publique.

On se souvient que dès *Arcane 17*, avant son retour d'exil donc, André Breton s'était prononcé contre la reconstitution des partis, revenant dans les bagages des militaires sans avoir rien appris ni rien oublié. Il avait participé avec David Rousset, Sartre et Camus à la

création du RDR (Rassemblement Démocratique Révolutionnaire). Ce qui n'était alors que l'insurrection algérienne allait obliger l'ensemble du groupe surréaliste à prendre position. En 1955, Breton et ses amis souscrivent à l'appel du Comité d'action contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord, rédigé par Dionys Mascolo. Ce texte proclamait la guerre injuste et dénonçait (déjà!) la torture, exigeant l'établissement d'une „paix fraternelle dans le respect des nationalités“. Signé par environ 170 personnes (dont de nombreux surréalistes), largement diffusé par les revues *Les Temps modernes*, *Les Lettres nouvelles*, *Esprit*, *Arguments*, ce texte et ce Comité auront permis, au dire de Breton, de „sortir [les surréalistes] de l'isolement politique où ils étaient confinés depuis la Libération malgré tous leurs efforts“. À cet effet, Jean Schuster est désigné comme le représentant du groupe auprès du Comité des intellectuels, officiellement formé le 5 novembre 1955. Au cours d'un meeting salle Wagram, le comité dénoncera la nouvelle guerre en Afrique du Nord, injuste, honteuse et vaine. Dans le même temps, alors que les élections viennent d'envoyer 56 députés du parti de Robert Poujade à la Chambre des députés, les surréalistes lancent le tract „Cote d'alerte“, le 21 janvier 1956:

Les intérêts qu'il faut bien nommer de l'esprit ne s'incarnent pas pour nous dans une classe sociale ou dans une forme de gouvernement: il ne s'ensuit pas que nous devons contempler indifférents le massacre des populations d'Afrique du Nord par une soldatesque aux gages des bailleurs de fonds du Poujadolf. Il y a en effet d'ores et déjà un domaine où les exigences immédiates de nos néo-pétainistes sont intolérables: celui de l'Algérie.

Demain, si l'on n'y prend garde, ce seront les rues de Paris qu'ils transformeront en terrain de chasse à l'homme. Nous demandons donc au Comité d'Action des Intellectuels contre la répression en Afrique du Nord, qui, selon les paroles mêmes de Jean Cassou, constitue le plus important rassemblement qu'on ait vu depuis 1936, de déléguer sans distinction d'opinions politiques ou autres un Comité d'Action contre le Fascisme et le Colonialisme, d'organiser un boycottage systématique de la finance poujadiste, et de ne pas attendre que la violence la plus basse et la plus cynique l'emporte, pour „mettre en garde“ une opinion publique complètement désorientée.

En octobre 1957 les éditions de Minuit font paraître *Pour Djamila Bouhired*, de Georges Arnaud et Jacques Vergès, relatant dans le détail la torture d'une militante algérienne. Malgré son interdiction, je me souviens l'avoir lu aussitôt, et en avoir vomi de dégoût.

Survint le coup du 13 mai 1958. Il ne faisait pas de doute à nos yeux adolescents que la prise de pouvoir par De Gaulle n'annonçait rien de bon pour la démocratie. Tandis que la SFIO de Guy Mollet lui accordait son soutien, que certains de nos professeurs allaient défiler

en sa faveur, nous manifestions dans le Quartier latin, poursuivis par les CRS.

De son côté (mais nous ne le savions pas), le groupe surréaliste considérait la prise de pouvoir par De Gaulle comme un coup fasciste. Jean Schuster et Dionys Mascolo fondèrent une revue éphémère, *Le 14 juillet*, dont le titre leur avait été fourni par Breton. Elle n'eut que trois numéros. Un manifeste du 17 mai 1958 y affirme que „pour riposter au coup d'Alger“ il n'est pas d'autre solution que la grève générale. „Seuls des comités de lutte antifascistes et une action populaire soutenue, fondée sur l'exigence qu'il soit immédiatement mis fin à la guerre d'Algérie, pourront briser un mouvement qui n'est, en France même, que la mesure de notre passivité.“

Depuis, les zéloteurs de Mascolo ont republié un „Projet pour un jugement populaire“⁷ élaboré par Schuster et lui en septembre 1958, sur lequel je me tairai charitablement, tant il pousse jusqu'à la caricature les arguties intellectuelles, hors de toute pratique. Il contient une invitation à „propager l'esprit d'insoumission dans toutes les couches de la société“ dans laquelle il faudrait voir les prémices de la Déclaration des 121.

Au grand jour, *Le 14 juillet* lutte contre toutes les formes du fascisme, à Varsovie comme à Alger. „Budapest, pour nous, n'est pas si lointaine. Ni dans le temps, cela fait tout juste deux ans, ni dans l'espace, c'est aussi proche qu'Alger“ déclare Jean Schuster dans la deuxième livraison qui publie aussi une enquête auprès des intellectuels français (le 10 avril 1959). Il leur est demandé en cinq points qui, comme certains sondages d'opinion contiennent la réponse dans la question, si la prise de pouvoir gaulliste ne représente pas un changement d'horizon, et, dans l'affirmative, quelle explication donner au silence des écrivains. Le rôle des intellectuels étant de contester le Pouvoir, que faire avec celui-ci qui se situe hors de la démocratie, et quelle résistance peut-on organiser? Dans ces conditions, on ne s'étonne pas de lire un bilan désabusé de cette enquête sous la plume de Schuster, présentant 28 réponses dans *14 juillet*, n° 3, significativement daté du 18 juin 1959. Il est titré: „Fermeture pour travaux“!

Il faut croire que cette revue ne comblait pas le besoin d'expression des surréalistes puisque, dans le même temps, ils bâtirent *Bief*, un bulletin de „Jonction surréaliste“ dirigé par Gérard Legrand, dont le premier numéro sortit le 15 novembre 1958. En tout état de cause, les prises de position publiques des surréalistes, exprimées dans la presse du groupe, ne pouvaient atteindre grand monde si elles n'étaient relayées par d'autres organes plus puissants.

III. Causes profondes

L'intervention des surréalistes dans le débat public à propos de la guerre d'Algérie trouve ses origines dans la naissance du mouvement. Bien que sa composition ait considérablement varié depuis 1924, il faut lui reconnaître un certain nombre d'invariants, tels que son anti-colonialisme, sa propension à l'anarchie, l'idée qu'il s'est toujours faite du rôle des intellectuels dans notre pays. L'entrée en scène des jeunes générations, la mise en demeure de réagir, n'ont fait que renforcer ces tendances constantes.

Depuis sa constitution, les positions anticolonialistes du mouvement surréaliste en France sont suffisamment manifestes pour qu'il soit à peine nécessaire d'y revenir ici, depuis la guerre du Maroc en 1925, véritable origine de la détermination politique du mouvement, selon Breton, jusqu'au tract „Liberté est un nom vietnamien“ en avril 1947, en passant par l'organisation d'une contre-exposition coloniale en 1931. En avril 1956, Breton, je l'ai dit, prend la parole au meeting „Pour la défense de la liberté“. Après avoir évoqué les personnalités et les militants incarcérés par le pouvoir, les journaux saisis (*La Vérité* et *Le Libertaire*), il observe:

Les gens de mon âge ont déjà vu l'équivalent de tout cela aux premiers jours de la guerre de 1914 et de la guerre de 1939, mais il a été mentionné bien souvent que, mes amis surréalistes et moi, jamais nous n'avons été si profondément atteints, jamais nous n'avons éprouvé le besoin de réagir avec moins de prudence qu'en 1925, devant la guerre du Rif. Même si parmi nous, depuis lors, certains éléments se sont substitués à d'autres, je témoigne que, trente ans après, devant la guerre d'Algérie nous restons – à tout le moins – dans les mêmes dispositions. (Breton 1970: 121)⁸

Dans le même exposé, il rend hommage au *Discours sur le colonialisme* de Césaire, paru l'année précédente, dont il dit que sa diffusion autour de lui „est aujourd'hui l'arme spirituelle par excellence“ (Breton 1970: 126).

Si le surréalisme a pu être aussi constamment du côté des peuples aspirant à leur indépendance, c'est, me semble-t-il, à sa tendance à l'anarchisme qu'il le doit, manifeste depuis ses origines. Inutile d'évoquer ici le salut des fondateurs du mouvement à Germaine Breton, la meurtrière d'un Camelot du Roy, ni „La claire tour“, le très beau texte d'André Breton en hommage au drapeau noir, ni même le bout de chemin récemment parcouru, dans les années cinquante, avec *Le Libertaire*. Quelles que soient les raisons pratiques de leurs divergences, reste une déférence permanente envers une anarchie de principe, dont l'allocution de Breton au Gala du secours aux objecteurs de

conscience, à la salle de la Mutualité, le 5 décembre 1958, donne le ton:

La conscience, c'est cette force individualiste, oui, par excellence libertaire, qui, en présence de telle ou telle situation, nous introduit, pourvu que le chemin n'en soit pas saccagé par notre faute, au plus secret de nous-même et nous impose de nous inscrire contre ce qui constitue pour nous le scandale; la conscience, c'est ce qui nous unit à cette vocation de l'homme, la seule en dernière analyse qu'on puisse tenir pour sacrée: celle de nous opposer, advienne que pourra en ce qui nous concerne, à tout ce qui attente à la plus profonde dignité de la vie. Le sens de cette dignité est en nous inné, nous ne pouvons le perdre qu'en nous dépravant. À condition de n'avoir pas mésusé de ses composantes, qui sont la liberté et l'amour, c'est là tout le diamant que nous portons en nous. (Breton 1970: 164-65)

À partir de cette définition toute morale, il justifie l'objecteur de conscience et apporte une note d'optimisme en annonçant le vote prochain d'un statut spécifique sous forme de service civil. On sait qu'il en faudra davantage, notamment la longue grève de la faim de Louis Lecoin (qu'il salue au passage) pour obtenir le début d'une réalisation.

Il est clair que cette tendance anarchiste individuelle est une des composantes de la Déclaration des 121, ce en quoi elle se heurtera au Parti communiste et à ses alliés.

Dans son discours de 1956 „Pour la défense de la liberté“ déjà cité, Breton se réjouit que le XX^e congrès du Parti communiste d'Union Soviétique rende possible le rétablissement de la vérité sur ce régime, comme, simultanément, les grèves en Espagne annoncent un affaiblissement du franquisme. Il se félicite que le Comité des Intellectuels compte déjà plus de six cents membres. Deux ans après, son article inaugural pour *Le 14 juillet*, n^o 1, „Trop pour nous“, constate, avec l'exécution d'Imre Nagy en Hongrie, la condamnation à mort de Yaccef Saadi en Algérie, le leurre de la déstalinisation d'une part, de la réconciliation avec le peuple algérien d'autre part. Il rappelle le devoir de vigilance des intellectuels, mettant le gouvernement en garde contre l'emploi systématique de la force, doutant que l'intégration proposée par De Gaulle lors de son premier voyage en Algérie puisse aboutir, dans la mesure où elle intervient trop tard. À la formule de Malraux qui, se félicitant de la venue d'un chef charismatique, assure: „La France est la France, lorsqu'elle assume une part de la noblesse du Monde“, il rétorque:

Cette part de noblesse, avant tout et aux yeux de tous, elle l'a payée de son sang dans la quête de la liberté. Le premier devoir des intellectuels de ce pays, fondé précisément sur sa tradition propre, est de les tenir et de les faire tenir pour consubstantielles.

Rien de „méphistophélique“ dans une telle attitude, qui se réclame aussi peu de l'omniscience – les prétentions à l'omniscience sont ailleurs – qu'elle ne relève

d'un scepticisme dissolvant et pervers. La vérité est que pour nous „il y a Mal dès que le libre essor de nos facultés tant physiques que morales et intellectuelles est entravé ou comprimé“ (Charles Fourier). Il n'est en effet, de l'intérieur de ce Mal dans lequel on nous presse d'entrer, pas de promesse qu'on parvienne à faire miroiter pour nous. (Breton 1970: 160)

J'ai déjà signalé la synthèse que Schuster dressait à partir des réponses des intellectuels français au questionnaire que Blanchot, Breton, Mascolo et lui-même leur avaient adressé. Désabusé, il constatait: „La mission historique de l'intelligence française s'achève à l'instant qu'elle ne reconnaît pas *l'essence* de l'actuel pouvoir, et qu'elle ne la reconnaît pas comme intolérable.“ (Schuster 1969: 23).⁹ Cependant une faible lueur subsistait encore à ses yeux, celle du surréalisme sans doute: „Quoi qu'il en soit, la qualité de quelques rares réponses nous fait un devoir d'attendre *activement* la fin de cette étrange nuit.“

*

Après plusieurs occasions manquées, les accords d'Évian sont signés le 18 mars 1962, mettant fin à l'absurde conflit. Je ne crois pas que les surréalistes aient laissé paraître leur contentement, où que ce soit. Ce fut le moment où je regagnai Paris et le Bureau national de l'UNEF, où m'attendait une tâche délicate quoique généralement éclipsée elle aussi: aider à l'accueil des étudiants rapatriés d'Algérie, préparer les conditions d'une réconciliation nationale des jeunes. Il est vrai qu'à cette date (en mars) on n'imaginait pas encore où conduirait la politique de la terre brûlée adoptée par les ultras de l'OAS.

Cette fois non plus le surréalisme ne se trouva pas sur mon chemin. Peut-être ne l'avais-je pas assez cherché? Peut-être était-il dissimulé par les organisations puissantes que formaient encore les partis, les syndicats, les comités d'action? Le surréalisme a fait partie, très tôt, de la plupart d'entre eux. Mais qui dit comité entend collaboration de plusieurs groupements vers un même objectif, de sorte que la participation de chacun s'efface.

Par ailleurs, Carole Reynaud Paligot a recueilli le témoignage de Gérard Legrand selon lequel certains surréalistes ont contribué, à titre individuel, au soutien aux déserteurs et insoumis (Reynaud Paligot 1995: 185). La précision est de taille: elle montre bien qu'il n'a jamais été question pour le surréalisme de se mettre hors la loi. À cet égard, l'appartenance de Vera Hérold au réseau Jeanson n'entraîna nullement l'approbation du groupe, à qui, d'ailleurs, on ne l'a pas demandée.

Pour finir, je me demande si ce relatif silence ne tient pas à la discrète solidarité des surréalistes avec Messali Hadj, qui préférera mou-

rir en France, et, par voie de conséquence, à sa défiance envers le FLN, parti unique, nationaliste, directement soutenu par le Parti communiste. En d'autres termes, les réserves exprimées par les anarchistes, les trotskistes et les fondateurs de *Sédition*, ce que j'ai nommé les invariants du surréalisme, auraient fini par l'emporter.

ANNEXE

Déclaration sur le Droit à l'Insoumission dans la Guerre d'Algérie

Au début du mois de juillet dernier, sur l'initiative de quelques-uns des signataires, la déclaration suivante a été soumise à la réflexion d'écrivains, d'artistes, d'universitaires et a reçu jusqu'à ce jour l'accord de 121 d'entre eux:

Un Mouvement très important se développe en France, et il est nécessaire que l'opinion française et internationale en soit mieux informée, au moment où le nouveau tournant de la guerre d'Algérie doit nous conduire à voir, non à oublier, la profondeur de la crise qui s'est ouverte il y a six ans.

De plus en plus nombreux, des Français sont poursuivis, emprisonnés, condamnés, pour s'être refusés à participer à cette guerre ou pour être venus en aide aux combattants algériens. Dénaturées par leurs adversaires, mais aussi édulcorées par ceux-là mêmes qui auraient le devoir de les défendre, leurs raisons restent généralement incomprises. Il est pourtant insuffisant de dire que cette résistance aux pouvoirs publics est respectable. Protestation d'hommes atteints dans leur honneur et dans la juste idée qu'ils se font de la vérité, elle a une signification qui dépasse les circonstances dans lesquelles elle s'est affirmée et qu'il importe de ressaisir, quelle que soit l'issue des événements.

Pour les Algériens, la lutte, poursuivie, soit par des moyens militaires, soit par des moyens diplomatiques, ne comporte aucune équivoque. C'est une guerre d'indépendance nationale. Mais, pour les Français, quelle en est la nature? Ce n'est pas une guerre étrangère. Jamais le territoire de la France n'a été menacé. Il y a plus: elle est menée contre des hommes que l'État affecte de considérer comme Français, mais qui, eux, luttent précisément pour cesser de l'être. Il ne suffirait même pas de dire qu'il s'agit d'une guerre de conquête, guerre impérialiste, accompagnée par surcroît de racisme. Il y a de cela dans toute guerre, et l'équivoque persiste.

En fait, par une décision qui constituait un abus fondamental, l'État a d'abord mobilisé des classes entières de citoyens à seule fin d'accomplir ce qu'il désignait lui-même comme une besogne de police contre une population opprimée, laquelle ne s'est révoltée que par un souci de dignité élémentaire, puisqu'elle exige d'être enfin reconnue comme communauté indépendante.

Ni guerre de conquête, ni guerre de „défense nationale“, ni guerre civile, la guerre d'Algérie est peu à peu devenue une action propre à

l'armée et à une caste qui refusent de céder devant un soulèvement dont même le pouvoir civil, se rendant compte de l'effondrement général des empires coloniaux, semble prêt à reconnaître le sens.

C'est, aujourd'hui, principalement la volonté de l'armée qui entretient ce combat criminel et absurde, et cette armée, par le rôle politique que plusieurs de ses hauts représentants lui font jouer, agissant parfois ouvertement et violemment en dehors de toute légalité, trahissant les fins que l'ensemble du pays lui confie, compromet et risque de pervertir la nation même, en forçant les citoyens sous ses ordres à se faire les complices d'une action factieuse ou avilissante. Faut-il rappeler que, quinze ans après la destruction de l'ordre hitlérien, le militarisme français, par suite des exigences d'une telle guerre, est parvenu à restaurer la torture et à en faire à nouveau comme une institution en Europe?

C'est dans ces conditions que beaucoup de Français en sont venus à remettre en cause le sens de valeurs et d'obligations traditionnelles. Qu'est-ce que le civisme, lorsque, dans certaines circonstances, il devient soumission honteuse? N'y a-t-il pas des cas où le refus de servir est un devoir sacré, où la „trahison“ signifie le respect courageux du vrai? Et lorsque, par la volonté de ceux qui l'utilisent comme instrument de domination raciste ou idéologique, l'armée s'affirme en état de révolte ouverte ou latente contre les institutions démocratiques, la révolte contre l'armée ne prend-elle pas un sens nouveau?

Le cas de conscience s'est trouvé posé dès le début de la guerre. Celle-ci se prolongeant, il est normal que ce cas de conscience se soit résolu concrètement par des actes toujours plus nombreux d'insoumission, de désertion, aussi bien que de protection et d'aide aux combattants algériens. Mouvements libres qui se sont développés en marge de tous les partis officiels, sans leur aide et, à la fin, malgré leur désaveu. Encore une fois, en dehors des cadres et des mots d'ordre pré-établis, une résistance est née, par une prise de conscience spontanée, cherchant et inventant des formes d'action et des moyens de lutte en rapport avec une situation nouvelle dont les groupements politiques et les journaux d'opinion se sont entendus, soit par inertie ou timidité doctrinale, soit par préjugés nationalistes ou moraux, à ne pas reconnaître le sens et les exigences véritables.

Les soussignés, considérant que chacun doit se prononcer sur des actes qu'il est désormais impossible de présenter comme des faits divers de l'aventure individuelle; considérant qu'eux-mêmes, à leur place et selon leurs moyens, ont le devoir d'intervenir, non pas pour donner des conseils aux hommes qui ont à se décider personnellement

face à des problèmes aussi graves, mais pour demander à ceux qui les jugent de ne pas se laisser prendre à l'équivoque des mots et des valeurs, déclarent:

- Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien.

- Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des Français qui estiment de leur devoir d'apporter aide et protection aux Algériens opprimés au nom du peuple français.

- La cause du peuple algérien, qui contribue de façon décisive à ruiner le système colonial, est la cause de tous les hommes libres.

¹ Le PCI (trotskiste) en fit cependant circuler une version ronéotée.

² Voir son témoignage dans: Pierre 1982: 391.

³ Louis Janover, lettre à Jehan Mayoux, du 22 novembre 1961, dans Janover 1962: 69.

⁴ Cité par Delbo 1961: 118.

⁵ La Rédaction, *Le Surréalisme même*, n° 2, printemps 1957, 3^e de couv.

⁶ *Le Surréalisme même*, n° 1, 3^e trim. 1956.

⁷ Reproduit dans la revue *Lignes*, n° 33, mars 1998: 79-83.

⁸ André Breton, Discours au meeting „Pour la défense de la liberté“, salle des Horticulteurs, 20 avril 1956.

⁹ Le questionnaire était daté du 10 avril 1959.

Bibliographie

Breton, André. 1970. *Perspective cavalière*. Paris, Gallimard.

Briole, Daniel. 2004. 'Une longue traversée, Jehan Mayoux' in E. Rubio et al. *L'Entrée en surréalisme*. Villiers sur Marne: Phénix éditions.

Delbo, Charlotte. 1961. *Les Belles Lettres*. Paris: éd. de Minuit.

Janover, Louis. 1962. 'Lettre à Jehan Mayoux, du 22 novembre 1961', in *La Brèche*, n° 2.

Pierre, José. 1982. *Tracts surréalistes et déclarations collectives*, t. II. Paris: éditions Losfeld.

Reynaud Paligot, Carole. 1995. *Parcours politique des surréalistes, 1919-1969*. Paris, CNRS éditions.

Schuster, Jean. 1969. *Archives 57/68 batailles pour le surréalisme*. Paris: Ed. Losfeld.